

## De la Bolivie à la théorie de l'économie solidaire

L'ouvrage d'Isabelle Hillenkamp ne doit pas être abordé comme une étude sur la Bolivie qui concernerait seulement un public de spécialistes de l'Amérique latine. Plus largement, les investigations réalisées en profondeur dans ce pays fournissent une contribution importante à la théorie de l'économie solidaire, en cours d'élaboration.

L'enjeu pour cette dernière est en effet de se démarquer de l'eurocentrisme, qui est un trait marquant de l'économie sociale, et de construire une conceptualisation qui sera d'autant plus solide qu'elle aura été le fruit d'échanges interculturels. De ce point de vue, la méthodologie employée, qui relève de celles proposées dans le cadre de la théorie ancrée, est particulièrement pertinente puisqu'il s'agit non pas de fournir une monographie pouvant ensuite être comparée à d'autres recherches nationales en isolant les données quantitatives, mais d'approfondir les thématiques qui permettent de problématiser un certain nombre de questions, mises ainsi en perspective principalement à travers des études de cas et des informations qualitatives. Cette herméneutique des émergences retient des phénomènes dont la teneur serait «invisibilisée» dans des approches scientistes fondées sur l'objectivisme. Sans vouloir aborder l'ensemble des apports du livre, je voudrais mentionner quelques points saillants incitant à un dialogue entre le Sud et Nord, considéré ici comme la condition d'une avancée dans les travaux sur l'économie solidaire, dans une complémentarité souhaitée avec la préface d'Ivonne Farah Henrich.

### **Retour sur une économie persistante mais oubliée**

Comme il est montré dès l'introduction, l'économie populaire puise «dans des valeurs indigènes» un «réservoir de sens et de principes d'action» et est fondée «sur la mobilisation du travail et des ressources locales». Issue de la nécessité, elle a longtemps été ostracisée par les vulgates libérale et marxiste ; jugée archaïque, elle devait être dépassée par le mouvement du progrès et le développement des forces productives.

Puis, identifiée par le terme d'«informelle» (Hart 1973), sa dépendance à l'égard de l'économie formelle a été soulignée. La requalification en terme d'«économie populaire» est indissociable d'un effort de compréhension de ses sources et de ses ressorts mené par les chercheurs latino-américains depuis les années 1980, rendant concevable une autre vision qui n'ignore plus les logiques internes des acteurs qui y participent. Cette revalorisation

de pratiques méprisées est concomitante et articulée à un changement politique de grande ampleur. L'idéologie progressiste et productiviste qui avait prévalu est remise en cause, conduisant à une désacralisation de la croissance désormais remplacée, en tant qu'objectif de la collectivité, par le vivre bien largement inspiré des cosmovisions indigènes.

Cette histoire n'a rien d'exotique par rapport à la réalité du Nord. Trois leçons au moins peuvent être retenues qui modifient la perspective d'analyse et identifient l'économie solidaire par rapport aux théorisations antérieures de l'économie sociale.

### Un ancrage dans une économie populaire victime de discriminations

La violence du colonialisme incite à réhabiliter comme objet d'étude au Nord une économie populaire qui a été également occultée. L'annexion extérieure des ressources économiques du Sud a pour pendant en Europe l'annexion intérieure d'un secteur populaire. L'oubli de cette économie dans toutes les recherches finalisées sur le monde industriel entraîne une vision biaisée de l'interprétation sociale, qui nie les modalités concrètes d'hybridation à travers lesquelles se réalise l'insertion des plus défavorisés.

Surtout, il apparaît ainsi avec netteté qu'au Sud comme au Nord, la domination capitaliste s'est imposée à travers un discours d'invalidation des formes d'organisation populaire, y compris économiques. Comme le dit Edward P. Thompson ([1963] 1988), pour que la moralisation des pauvres devienne la norme, il fallait que les élites nient toute légitimité à une économie populaire mise en œuvre par les ouvriers et les paysans (Scott 1976). Les dispositifs contemporains de conditionnalités pour les prestations sociales comme le retour actuel de la philanthropie prennent une autre signification quand ils sont examinés à travers ce prisme historique. Aujourd'hui comme hier, la négation de l'économie populaire est le signe de l'instauration d'une ploutocratie (Servet 2013). En corollaire, l'origine populaire des expériences est à prendre en compte, ce qui n'est le cas que partiellement avec l'économie sociale puisque cet ancrage est réduit à l'un de ses aspects : l'adoption de formes juridiques qui ne confèrent pas le pouvoir de décision aux capitalistes. Cette dimension est certes importante, mais, se limitant à l'entreprise et à son statut, elle ne suffit pas à caractériser la spécificité populaire.

### L'économie solidaire comme démocratisation de l'économie populaire

Si l'inscription dans l'économie populaire ne saurait être négligée, l'économie solidaire manifeste également un processus de démocratisation d'une économie populaire marquée par les hiérarchies de genre et d'âge. En cela, l'économie solidaire est plus une résurgence qu'une émergence puisqu'un associationnisme solidaire s'est manifesté dès le XIX<sup>e</sup> siècle en Amérique latine comme en Europe.

Au-delà des communautés héritées, l'instauration de la communauté politique et la reconnaissance de l'individu couplées dans la démocratie moderne rendent possible une « liberté positive » (Berlin 1969) qui s'exprime dans le développement d'actions coopératives à partir d'engagements volontaires. Dans de multiples formes d'associationnisme qui se donnent pour référence les principes de liberté et d'égalité entre les participants, se révèlent la revendication d'un pouvoir-agir dans l'économie et la demande d'une légitimation de l'initiative indépendamment de la détention d'un capital. C'est donc un questionnement politique sur l'économie qui est porté par des expériences s'inscrivant dans une perspective voulant réconcilier initiative et solidarité.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, cette perspective se restreint toutefois à ce qui devient l'économie sociale. Si, sur le plan théorique, l'économie sociale se partage entre plusieurs courants (catholique, libéral, collectiviste et solidariste), il est vrai que les plus influents se concentrent sur les conditions permettant de concilier le mode de production capitaliste avec une réduction de la pauvreté qui menace l'ordre établi, d'où l'accent mis sur la morale (Procacci 1993). Sur le plan pratique, les statuts obtenus (coopératifs, mutualistes, associatifs) introduisent dans les organismes d'économie sociale des spécialisations et des séparations contraires à l'élan associationniste initial. D'où la disparition graduelle, au sein de l'économie sociale, d'une perspective qui, dans ses origines, pouvait être qualifiée d'économie solidaire et se voulait à la fois économique, sociale et politique, au profit d'une intégration dans les cadres existants de l'économie marchande ou d'une subordination à un Etat social à travers lequel se met en place une économie non marchande.

Conformément aux conceptions de Karl Polanyi, pour lequel l'économie résulte d'un processus institué, et de Marcel Mauss, pour lequel le changement démocratique suppose de partir des pratiques existant dans la société pour construire des institutions susceptibles de contester la logique dominante, l'économie solidaire propose une stratégie transformatrice respectueuse des initiatives émanant de la société.

## Une autre approche du politique

En cela, l'économie solidaire met en cause la séparation entre sphères économique et politique. La pensée d'Hannah Arendt ([1958] 1983) a été mobilisée ces dernières décennies pour mettre en évidence une irruption de l'économie dans le politique qui présenterait le risque de pervertir le politique. Comme si les deux espaces n'étaient pas continuellement articulés. Cette volonté de préservation d'une pureté du politique résulte d'une appréhension abstraite et essentialiste qui ne résiste pas à l'examen : dans un contexte où les inégalités sont telles que « la sphère politique reste généralement fermée aux secteurs populaires », le projet sociopolitique de démocratisation passe par une extension de l'ordre démocratique à la sphère économique. Comme le dit Nancy Fraser (2013), dans les situations d'inégalités fortes la prise de

parole des plus faibles est liée au traitement des questions d'ordre socioéconomique et l'exigence de structuration en mouvement (comme ici le Mouvement d'économie solidaire et de commerce équitable de Bolivie) se fait jour pour modifier le rapport de forces et mieux défendre des initiatives sur lesquelles continuent de peser les discriminations négatives. Là encore, au Sud comme au Nord, l'adoption de nouvelles politiques publiques renforce à la fois les opportunités et les dangers d'instrumentalisation, plaidant pour un programme commun d'évaluation de la complexité et de l'ambivalence des processus d'institutionnalisation, comme cela a été fait dans une exploration Brésil-France (Laville et al. 2005) et, en Europe, dans les champs des services aux personnes âgées (Laville et Nyssens 2001) ou de l'insertion par l'économie (Gardin, Laville et Nyssens 2012).

En outre, la reconnaissance de la pluralité dans la société et la reconnaissance de la pluralité dans l'économie se renforcent mutuellement. La Constitution bolivienne de 2009 admet dans le même texte la pluralité de ses peuples et nations comme de son économie. Loin d'une dépendance de la solidarité envers la croissance marchande, qui, comme c'est le cas en Europe, subordonne toute amélioration à un retour de cette croissance, il s'agit bien de dessiner un nouvel horizon émancipateur et d'esquisser un modèle de civilisation où la solidarité est le principe organisateur qui réinterprète une valeur indigène.

### **Pour et contre la modernité**

A cet égard, Hillenkamp converge avec des auteurs sud-américains pour penser que la transformation sociale en Bolivie est fondée sur un questionnement radical de la modernité en cours. Le propos est repris par Farah dans la préface où elle indique que l'Europe se trouve dans une crise qui menace ses conquêtes les plus nobles, parmi lesquelles figure en premier l'Etat social protecteur des citoyens, lui-même rendu possible par l'affirmation des valeurs d'égalité et de solidarité. Ces observations prennent place dans un large débat sur la modernité en Amérique latine, impulsé par une critique forte du colonialisme. Elles sont détaillées dans différents chapitres et amènent à situer l'ambivalence de la modernité dans la tension insurmontable entre capitalisme et démocratie, pour reprendre les termes de Jürgen Habermas (1988).

La modernité politique relève d'une nouvelle constitution symbolique du social (Lefort 1986, 22-29) puisque le pouvoir ne tient sa légitimité que de la conformité au droit, sur laquelle seule une justice indépendante est en mesure de se prononcer. Cette « désintrinsication » du pouvoir et du droit empêche le premier de se situer au-dessus de la société et confère une légitimité aux controverses sur le légitime et l'illégitime. L'invention démocratique réside dans le mécanisme d'élection de représentants, mais aussi dans l'instauration d'espaces publics de libre débat et de délibération, eux-mêmes en tension puisque des voix différentes émanent de ces espaces selon qu'ils

sont bourgeois ou populaires et se font entendre sur les principes de justice sociale.

Mais la modernité économique se réduit, dans une fermeture graduelle dont témoigne l'invalidation de l'économie populaire mentionnée ci-dessus, à la naturalisation du capitalisme marchand, devenant avec le temps synonyme de création de richesses et d'efficacité productive. Or, derrière le discours de rationalité se cachent les phénomènes d'expropriation des autres modalités d'action économique et un abandon du pluralisme qui a conduit dans les années 1980 à une pensée économique unique, symbolisée par le consensus de Washington.

Il ne s'agit pas de substituer à la mythification de la modernité qui a caractérisé le XX<sup>e</sup> siècle une condamnation trop simple de celle-ci qui conduirait à ignorer ses ambiguïtés. Comme le préconisent Ivonne Farah et Mauricio Gil (2012), le travail d'élaboration est à commencer en direction d'autres modernités. La rétrospective historique en Europe et en Amérique latine fait apparaître une périodisation des tensions entre démocratie et capitalisme (Laville 2010). Les révolutions démocratiques provoquent dans un premier temps des mouvements d'émancipation infléchissant la trajectoire de l'économie populaire par l'essor d'un associationnisme solidaire. Dans un deuxième temps, le capitalisme s'installe avec les effets d'éviction déjà mentionnés qui amènent à la discrimination des associations, les élites notabiliaires préférant une solidarité philanthropique à une solidarité démocratique. Dans un troisième temps, le partage entre marché et Etat se dessine, confondant le marché avec l'économie et l'Etat avec le social tout en intégrant les composantes de l'économie sociale dans cette architecture dualiste. Après une expansion pendant les Trente Glorieuses, la synergie entre marché et Etat est désormais affectée par des crises qui conduisent à la recherche hésitante de nouveaux équilibres. Les incertitudes démocratiques deviennent évidentes, les résurgences associationnistes présentes dans l'économie solidaire se heurtant au nouveau régime capitaliste qui s'instaure. Néanmoins, deux hypothèses fortement contrastées se dégagent. La première est celle de la moralisation du capitalisme, où se combinent *social business*, *venture philanthropy* et responsabilité sociale des grandes entreprises dans une approche où la valorisation de la société civile va de pair avec la volonté de diminution de l'intervention publique. La seconde est celle d'une démocratie et d'une socioéconomie plurielles, où la diversité des logiques et des principes économiques est reconnue. Dans cette option, l'économie solidaire ne pallie pas le désengagement de l'Etat et c'est au contraire une action publique renouvelée qui est visée par une combinaison entre l'action des pouvoirs publics et l'action citoyenne. Là encore, la vertu heuristique de la dimension internationale est utile pour préciser ces deux hypothèses.

Le changement constitutionnel en Bolivie étaye la seconde. Néanmoins, cette orientation pose d'énormes problèmes par son décalage au regard des politiques publiques traditionnelles. Dans différents pays, la reconnaissance grandissante de l'économie solidaire, y compris sur les plans législatif et

réglementaire, se conjugue paradoxalement avec une approche réductrice de celle-ci, sélectionnant certains de ses segments au détriment de sa dynamique d'ensemble.

A cet égard, les constats effectués dans l'ouvrage convergent avec d'autres recherches pour identifier les critères majeurs à travers lesquels se singularise l'économie solidaire. C'est par ces quelques points que je souhaiterais terminer parce qu'ils confortent des observations antérieures et montrent bien que, malgré les différences de contexte, les questionnements dont l'économie solidaire est porteuse traversent les frontières entre Sud et Nord.

### **Des éléments-clefs pour une théorie de l'économie solidaire**

L'économie solidaire s'inscrit dans le prolongement de l'économie sociale mais n'est pas, contrairement à ce que véhiculent certains clichés, une économie d'insertion dédiée aux plus défavorisés. Cette perspective s'est imposée avant la crise « économique » et la montée de l'exclusion, dès les années 1970, quand une crise « culturelle » a manifesté l'essoufflement de l'idéologie du progrès. Alimentée par de nouveaux mouvements sociaux (de l'écologie au féminisme et à l'altermondialisme), l'économie solidaire peut être définie comme l'ensemble des activités contribuant à démocratiser l'économie par des engagements citoyens. La réflexion sur les origines, croisée avec les problématiques contemporaines, débouche sur une interprétation renouvelée des initiatives, qui ne sont pas seulement économiques mais aussi politiques. La réaffirmation de la dimension politique se double en l'occurrence d'un questionnement sur la dimension économique.

La principale démarcation par rapport au tiers secteur et à l'économie sociale consiste à considérer l'économie solidaire comme ressortissant au domaine public. Il ne s'agit plus d'organisations privées mais d'initiatives citoyennes revendiquant une action publique. Dans cette logique, la sphère politique est appréhendée comme l'articulation entre l'action des pouvoirs publics et l'action collective s'exprimant dans des espaces publics en continue reformulation. Les initiatives participent de la formulation de problèmes publics et ce rôle est tout aussi constitutif de leur identité que celui d'organisation productive.

De ce point de vue, l'économie solidaire prend appui sur la mise en cause par Polanyi du sophisme économiste qui confond économie et marché comme sur sa distinction entre économie formelle orthodoxe et économie substantive. Cette dernière reconnaît la pluralité des principes économiques, le marché étant complété et corrigé par la redistribution publique (fondée sur des prélèvements effectués à partir de règles édictées par la démocratie représentative) et privée (philanthropie), par la réciprocité (fondée sur l'acceptation de liens d'interdépendance) et par le partage domestique (fondé sur l'appartenance à la même famille). Tous ces principes présentent des opportunités et des risques, mais les activités peuvent être envisagées dans leur combinaison plutôt que référées au seul marché.

Ainsi, l'économie solidaire ajoute à la pluralité des types d'entreprise mise en lumière par l'économie sociale, la pluralité des principes économiques dans laquelle l'hybridation peut être mobilisée pour réaliser les projets collectifs.

En somme, l'économie solidaire ouvre la voie à de nouvelles conceptualisations en termes de démocratie et d'économies plurielles. Elle peut apporter des éclairages complémentaires pour que l'économie sociale et solidaire ne soit pas une adjonction de quelques initiatives à la marge de l'économie sociale, mais l'opportunité d'une reconfiguration d'ensemble, privilégiant la contribution à un nouveau modèle de rapports entre économie et société, plus ouvert sur l'international et plus soucieux d'un changement démocratique.

Jean-Louis LAVILLE  
Paris, septembre 2013